

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 46 (1908)  
**Heft:** 25

**Artikel:** Les tribulations d'un timide  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-205137>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 25.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Louise Michel, ou des suffragettes anglaises n'ayant jamais eu son approbation.

Si elle débute par ces vieilles vérités, que le féminisme se résume par ces trois revendications : « égalité devant la loi ; égalité devant le travail ; égalité devant la morale », elle te demande bien pardon de ce demi-pédantisme ; et promet de ne pas recommencer.

Pour aujourd'hui, elle ne sortira pas de la question de l'électorat féminin compris dans l'égalité devant la loi.

Tout premièrement, il faut savoir si la femme est une personne, aussi bien que l'homme. Qui oserait, en notre époque, répondre négativement ? — Si donc elle est une personne, elle est une citoyenne, comme l'homme est un citoyen.

Tout citoyen, dit la loi, est électeur, mais avec cette restriction : « sauf les aliénés et les criminels. » La femme citoyenne a donc le droit d'être électeur. Si on continue à l'exclure de ce droit, c'est qu'on veut continuer à l'assimiler aux fous et aux criminels. Voilà ce que des femmes intelligentes ont compris, longtemps avant que l'éminent philosophe vaudois, Charles Secretan, eût pris fait et cause pour cette injustice.

Du reste, aujourd'hui, la grande majorité des sommets intellectuelles masculines, admettent la légitimité de l'électorat féminin, à preuve, l'enquête de la *Semaine littéraire* de glorieuse mémoire. J'ai dit.

Mme S. T.

\*

Quand un homme discute avec une dame, l'usage, la galanterie, la prudence veulent qu'il lui laisse bon gré mal gré le dernier mot. Il n'y a que les journalistes, tout galants soient-ils, qui se croient autorisés à faire exception. Déformation professionnelle, assurément.

Or donc, Mme S. T. voudra bien nous permettre d'ajouter un dernier mot au sujet.

Samedi passé, nous avons dit humblement notre sentiment, sans prétention aucune, mais aussi sans nous laisser éblouir ni intimider par les « sommets intellectuelles » féminines et masculines invoquées par notre honorable correspondante. Nous ne nous faisons aucune illusion sur la portée de notre opinion. Elle ne sera sans doute connue que de quelques lectrices et lecteurs de notre petit journal, lectrices et lecteurs qui, très probablement, s'en soucient fort peu et sur les propres idées desquels elle n'aura aucune influence. Nous l'avons exprimée en

toute franchise, pour répondre à la lettre de Mme N. T., tout simplement.

Mettre le moindre obstacle à la campagne en faveur du suffrage féminin n'est certes pas notre intention. Si la femme veut voter, eh ! bien, qu'elle vote. Si, aux titres d'« épouse » et de « mère » elle préfère celui de « citoyenne » et si elle pense en être plus heureuse et plus respectée, qu'à cela ne tienne.

Mais, il ne faut pas faire les choses à demi ; Et la logique donc ! La femme électeur, c'est la femme éligible. C'est la femme dans les conseils de la nation, dans les assemblées politiques, dans la rue même, soutenant à coups de poing et de bâton, s'il le faut, ses opinions ou ses partisans. C'est la femme bataillant dans les journaux pour la défense et la propagation de ses idées. C'est la femme insultée, bafouée, traînée dans la fange par des adversaires politiques excités et exempts de scrupules. C'est le prestige féminin évanoui, c'est l'aurore foulée aux pieds.

C'est la controverse, la discussion stérile, la dispute, enfin, prenant place à la table de famille, franchissant le seuil de la chambre conjugale, lorsque madame et monsieur ne seront pas de semblable opinion ou, pis encore, pas du même parti, car l'amour — si toutefois il n'est pas victime du nouvel état de choses — a des raisons que la politique ignore. Puis ce sont les interminables bouderies.

Ou bien alors nous aurons le « mariage politique », comme nous avons déjà le « mariage d'argent » et le « mariage de titres nobiliaires ». On sait ce qu'en vaut l'aune. A moins que nous n'ayons tout simplement le triomphe de Sainte-Catherine.

Après tout, la famille, le foyer paternel et maternel, institution vieille comme le monde et à laquelle celui-ci doit beaucoup, a peut-être fait son temps. Passez, muscade ! Pourquoi chercher à la défendre :

Vieux habits, vieux galons, inutile harangue !

Regardons vers l'avenir, vers l'ère nouvelle qui nous est annoncée. Entrons sans nous retourner dans le règne de la femme citoyenne et politique. Qui sait, nous nous y habituerons peut-être, à la longue. On se fait à tout, dit-on !

Mais cette fois, pour sûr il y aura quelque chose de changé dans le monde.

J. M.

#### FEUILLETON DU CONTEUR VAUDOIS

### Les tribulations d'un timide.

DANS un vieux, oh ! mais tout vieux livre, nous trouvons l'amusante lettre que voici, écrite à l'une de ses connaissances par un jeune homme qu'affligeait une timidité sans pareille.

« Je suis atteint d'un genre d'infirmité très singulier et fort désagréable qui, je le crains bien, finira par me bannir à jamais de la société du grand monde dans laquelle je désire si vivement d'être admis.

Mon père, vous le savez, me fit donner une très bonne instruction ; j'ai suivi le collège, puis l'université et je crois ne rien ignorer de ce que peut et doit savoir un jeune homme ayant suivi consciencieusement ces hautes études.

Je suis d'une taille assez élancée et bien prise, et d'une figure agréable, mais si susceptible de confusion, qu'au plus léger incident le sang me monte au visage, et je ne ressemble pas mal alors à une rose épanouie. La conscience que j'eus de

bonne heure cette malheureuse infirmité me fit éviter la société.

La mort de mon père, suivie, quelques mois après de celle d'un oncle très riche, célibataire, qui me recueillit et m'a fait son héritier, me laisse, à l'âge de vingt-cinq ans, à la tête d'une brillante fortune. Mais je suis, hélas, tout seul au monde ; je perdis ma mère alors que j'étais encore tout enfant

J'ai acheté récemment une assez jolie terre, et mon voisinage est peuplé de familles excellentes, qui appartiennent toutes à ce qu'on appelle la bonne compagnie. Si vous songez à la gaucherie dont je vous ai fait l'aveu, vous comprendrez difficilement peut-être l'empressement plein d'ardeur avec lequel ces excellentes gens recherchent ma société, surtout ceux qui ont des filles à marier. J'ai reçu de toutes parts les invitations les plus pressantes, et quoique je brûlasse du désir secret de les accepter, je les ai toujours refusées, sous prétexte de n'être point encore entièrement établi dans ma nouvelle demeure. La vérité est que plus d'une fois je me suis mis en chemin pour rendre, à mes nouveaux amis, leurs visites multipliées, mais qu'à la vue de leur porte le cœur m'a manqué, et que je suis retourné sur mes pas, en remettant toujours ma visite au lendemain.

Cependant, bien déterminé à vaincre ma timidité, j'avais accepté, il y a quelques jours, une invitation à dîner chez un de mes voisins, dont les manières franches et ouvertes me promettaient un accueil bienveillant et cordial. M. Thomas Friendly, un baronnet qui demeure à deux milles de chez moi. Sa famille est composée de son épouse, de sa sœur et de cinq enfants, dont deux garçons et trois filles. Parfairement convaincu que je n'avais ni maintien

**L'homme connu.** — Deux étrangers désirant faire une petite excursion aux environs de la station où ils villégiaturent se renseignent auprès d'un brave homme qu'on leur a indiqué.

— C'est pas étonnant qu'on vous ait dit de venir vers moi, fait ce dernier, dans la région y a pas un chat qui ne me connaît.

— Vous êtes restaurateur ? ...

**Sauvegarde.** — Votre maison me paraît bien isolée. Vous n'avez pas peur par ce temps de cambriolages et d'assassinats ? Avez-vous au moins des chiens ?

— Non... mais ma belle-mère couche au rez-de-chaussée...

**L'intention.** — Un garde-champêtre arrête un rôdeur :

— Où avez-vous volé ce poulet ?

— Il était sur la route ; il m'a suivi... J'avais justement l'intention de l'offrir à M. le président du tribunal de police.

#### USONS, N'ABUSONS PAS

**J**'ai lu que les affaires du A.-O.-M. sont prospères et que l'ouverture du M.-C.-M. lui sera d'un grand appoint (*Nouvelliste* du 27 mai 1908.)

J'ai lu dans les « grands journaux » que le L.-M. avait fait défaut le 23 mai après-midi, ce qui avait fort gêné les spectateurs d'*Henriette*, à Mézières, qui ne pouvaient rentrer chez eux. La cause : rupture par la neige d'un fil de la S.-E.-M. Tous ceux qui étaient montés à Mézières sur une auto de 20 à 30 HP. avaient pu rentrer chez eux. Aussi me suis-je promis que quand j'aurais beaucoup de titres déposés à la B. C. V., je me paiera une auto de 30 HP. et serais ainsi indépendant des C. F. F., du M.-O.-B., du B.-A.-M., du V.-M.-C.

Je ne possède pas d'auto, mais je déplore cette habitude de désigner par des initiales les sociétés, compagnies de chemins de fer, etc., cette mode rend difficile la compréhension de certains articles de journaux et peut causer des ennuis, comme l'aventure suivante le prouve.

Un avocat était parti faire une cure de bains et avisé ses nombreux amis de son départ en leur adressant sa carte de visite, sur laquelle il fit inscrire par son clerc les trois lettres P. C.

Le clerc, très intrigué, se permit de demander à son patron la signification de ces trois initiales : Mais cela veut dire « pour prendre congé », lui expliqua le « maître ».

ni tournure, et que ma gaucherie naturelle ne pouvait être de mise dans cette maison, j'avais pris des leçons d'un maître en réputation qui montrait la danse aux hommes faits. Me croyant donc suffisamment habile pour faire un salut par principes, je me hasardai, il y a trois jours, à me rendre à l'invitation du baronnet, plein de confiance en mes nouveaux talents, et persuadé qu'ils me donneraient assez d'audace pour regarder les dames.

Comme j'approchais de la maison, une cloche se fit entendre. Je m'imaginais que c'était la cloche du dîner. « Si je l'avais dérangé par mon retard, m'écriai-je avec effroi ! et peu s'en fallut que je revinsse sur mes pas. J'entrai cependant, et l'on m'introduisit dans la bibliothèque où la famille était réunie. Je rassemblai tout mon courage, et je fis à madame Friendly mon salut nouvellement appris. Par malheur, en portant en arrière mon pied gauche à la troisième position, je marchai sur l'orteil goutteux du pauvre M. Thomas, qui me suivait.

On se forma difficilement une idée du trouble que cet accident me causa. La politesse du baronnet dissipa par degrés mon chagrin ; je fus surtout étonné de voir combien elle lui donnait de force pour dissimuler sa douleur et conserver toute son aisance. L'enjouement agréable de madame Friendly, l'aimable et gracieux babil des jeunes personnes, me firent insensiblement sortir de cette réserve où je me tenais retranché. Je glissai quelques mots dans la conversation ; enfin, je m'enthousiasmai jusqu'à entamer de nouveaux sujets. La bibliothèque était remplie de livres également reliés : je jugeai par là que M. Friendly n'était pas un homme sans connaissances littéraires, et je me

La cure de bains achevée, l'avocat reprit ses occupations et ordonna à son clerc d'adresser sa carte aux personnes qui avaient été avisées de son départ et le brave employé crut devoir ajouter sur chaque carte les initiales, mais les initiales seulement de la phrase :

Monsieur Est Revenu Des Eaux.

Vous devinez l'effet désastreux que produisent ces cinq lettres dans l'angle du bristol de l'honoré disciple de la basoche.

Cette histoire confirme ce que je disais en commençant : Usons des abréviations, mais n'en abusons pas.

**C'est comme ça !** — L'autre jour, un gros paysan de la Sagne entra chez son pasteur (je ne vous dis pas dans quelle chapelle prêche le pasteur) et lui signifiait son intention de quitter l'Eglise.

— Et pourquoi donc ?

— Eh bien, monsieur le ministre, c'est comme ça, quand on n'est pas content d'une pension, on va ailleurs !

P. d. S.

### PO FÉRÈ LA PARÈ

**V**o no zein ai conta d'ouna balla, y a quoqué senannès, su lo compto de Daniet et de Djan-David.

Ein vetzé on autre que vo paoedè mettré su lo Conte, po férè la parè.

Lou menistre de Vela-Gollia teniai dè mutons pò avai dè la lanna et le pra de la cura allave tot justo por garda trei ao quatrou failles. Su lo conset d'on vesin, lou menistre se décide d'allà à la fère po atseta on maeliou. Noutron pasteu traove tot de suite su la fère ai valzes on gros agni bein vedzet et se dit qu'avoulo le tems ellia bite farai tot à fè se n'affère et... ellia de sei failles, et ein atteindeint de servi, ci galé muton amusérei sei z'einfants. Et lou menistre reintrera tot dzoyau tzi li. On baillivé la meillau pliaice à ci bî agni que veniai gros à inva dè gè. Et lo bravo pasteu était tot conteint dè sondzi que seifailles ne manquerant de rein. Ma on bî dzo voaite pas que ion dei bouébou ao menistre qu'avai étais bourgata pè l'étrabillo revente ein corresseint vè son père ein lei dezeit : « Vinî vito, père, lei a noutron bocan que l'a fè dou zagni. » Lou pasteu l'ava couaite d'alla vère et trova, ein effet, dou zagni que tètavont lo seidezeint bocan que l'avai payi houti pices ! Et lou pourro menistre etai bin ennoyé po cein que l'avai raconta à tota la perotze sa corsa et

lo martzi dè son bocan. L'avai bin zu dei zagni, ma pas quemoint l'einteindai, quand m'mou po on ministre qu'a fè dei zétudes à l'académie, père d'onna granta famille, qu'on poussè se trompa dè la sorta, preindre ouna faille po on collihu.

MÉRINE.

### LE SAVOIR-VIVRE

**T**OUTE personne bien élevée doit se montrer courtoise, aimable et serviable en quelque endroit qu'elle se trouve et en toute circonstance.

Si elle voit venir à elle, sur un trottoir, une femme, un vieillard, un infirme ou un homme chargé d'un fardeau, son devoir est de lui laisser le passage libre en lui céder le côté des maisons.

Un homme qui accompagne une femme doit toujours lui donner le haut du pavé, régler son pas sur le sien et faire en sorte qu'elle ne puisse être heurtée par les passants.

Vous saluerez l'ami que vous rencontrerez et remettrez votre chapeau, même si vous vous arrêtez pour lui parler.

Si c'est avec un supérieur ou un vieillard que vous entrez en conversation, vous resterez découvert jusqu'à ce qu'il vous ait prié de remettre votre chapeau.

C'est à la personne la plus âgée à rompre la première et à prendre congé.

Un homme qui rencontre une dame qu'il connaît se contentera de la saluer et ne devra pas s'arrêter à causer avec elle, surtout s'ils sont jeunes, l'un et l'autre.

On ne doit jamais saluer un homme qui donne le bras à une dame, à moins qu'il ne vous y autorise par un signe, et encore moins une femme qui aurait pour cavalier un homme qui vous est inconnu.

Il n'est pas convenable de donner le bras à deux dames à la fois ; une dame ne doit pas non plus s'appuyer au bras de deux cavaliers, à moins que le pavé ne soit glissant et mauvais ou que la nuit ne soit des plus obscures.

En abordant une femme, le fumeur doit jeter aussitôt son cigare. Un homme de bonne compagnie ne saurait le garder à la main en parlant à une dame qu'il respecte.

Un père peut, dans la rue et à la promenade, donner le bras à sa fille, au lieu de le donner à sa femme ; un jeune homme l'offrira à sa mère et non pas à sa sœur ; un oncle à sa nièce, un neveu à sa tante et non à sa cousine.

lon encore tout chaud. Pendant plusieurs minutes je crus avoir les cuisses et les jambes plongées dans un chaudron bouillant. Je me souvins à temps du courage avec lequel M. Friendly avait déguisé sa torture, lorsque je lui marchai sur le pied ; je résolus de l'imiter, je souffris en silence et avec une tranquillité apparente cet incident, moins cruel pour moi que les ris mal étouffés des domestiques.

Je ne raconterai point toutes les maladresses que je fis au premier service : les bouteilles renversées, les sauces répandues, mon doigt déchiré en dépeçant une volaille. Passons au second, où de nouveaux malheurs m'attendaient. Une des demoiselles me pria de lui servir d'un pigeon qui était tout près de moi : j'avais alors au bout de ma fourchette un morceau de becudin ; dans mon empressement, je le mets dans ma bouche sans songer qu'il était brûlant ; il me fut impossible de dissimuler ma douleur ; mes yeux sortaient de leur orbite. Tout le monde plaignit mon malheur, et chacun y trouva un remède différent. L'un proposait de l'huile, l'autre de l'eau : on convint enfin que le vin valait mieux pour éteindre le feu. On m'apporta, du buffet, un verre de vin que j'avais avec avidité...

» Mais comment raconter la fin de cette triste aventure ? Soit que le sommelier se fût trompé, soit qu'il eût résolu de me rendre fou, ce fut un verre d'eau-de-vie que le traître me présenta. Elle ne put jamais passer. Mon gosier était enflé, ma langue pleine de vessies : je me frappai le visage de mes mains, et la liqueur s'échappa par mes narines et à travers mes doigts. En vain, M. Friendly réprimanda ses domestiques, en vain son épouse gronda ses filles, la mesure de ma honte et de leur joie n'était pas encore comblée. Dans le

La livraison de juin de la BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE contient les articles suivants :

Un ambassadeur de France en Suisse : Jean De la Barde, par Tony Borel. — Les parapluies de Philippe. Roman, par F. Dupin de Saint-André. (Quatrième et dernière partie.) — Sully Prud'homme, par Paul Stapfer. (Troisième et dernière partie.) — Un peuple qui se meurt, par A.-O. Sibiriakov. — L'ombre et le rayon. Nouvelle, par Manuel Gouzy. (Seconde et dernière partie.) — Théâtre rustique. A. Mézières, par Alphonse Vuillemin. — Ella. Scènes de la vie lapone, de J.-A. Friis. (Sixième partie.) — Chroniques parisienne, allemande, anglaise, russe, suisse, scientifique, politique. — Table des matières du tome L.

Bureau de la *Bibliothèque universelle* :  
Place de la Louve, 1, Lausanne.

### Dévinette

La réponse à notre problème du 30 mai est la suivante : le premier a 45 francs, le second 54 fr.

Nous avons reçu neuf réponses justes. La prime est échue à M. Henri Reymond, Asile de Cery, près Lausanne.

Aux personnes qui ont répondu juste à notre énigme du 16 mai, il faut ajouter Mme Cornu-Chapendal, à Yverdon.

### Aux joueurs de billard.

Trois amis, A., M. et R., ont fait une partie de billard aux conditions suivantes :

1<sup>e</sup> Le sort désignait l'ordre des joueurs.

2<sup>e</sup> La partie sera terminée quand la somme des points faits par les trois joueurs atteindra 50.

3<sup>e</sup> Chaque joueur paiera à celui qui aura fait plus de points que lui, 5 centimes par point en sus.

La partie terminée, il se trouve que M. a reçu 35 centimes ; R. en a reçu 35, mais il en a donné 30, et A. a payé un franc.

Combien chaque joueur a-t-il fait de points ?

PRIME : 1 vol., *Les grands et les petits devoirs*, par Mme Emmeline Raymond.

Les réponses sont reçues jusqu'au jeudi, à midi.

Les abonnés seuls ont droit au tirage au sort pour la prime.

**Tout est gâté.** — Deux ouvriers italiens disent de la cherté de la vie.

— De nos zours, fait l'un, tous les métiers y sont gâtés ; n'y a plus qu'celou dal vouleur qui vailla encore quelque soze.

— Et encore... la poulice elle le gâte zoliment.

**Lumen.** — Cette semaine, le spectacle est tout particulièrement attrayant au *Cinéma Lumen*, aussi les spectateurs y sont-ils nombreux, chaque soir. On s'y rend avec d'autant plus d'empressement que, dans cette saison estivale, époque de la fuite générale, le *Cinéma-Lumen*, fidèle au poste, est seul à nous tenir compagnie.

trouble où j'étais, sans savoir ce que je faisais, je m'essuyai le visage avec le maudit mouchoir encore humide des conséquences de la chute du Xénophon, et en moins d'un instant je fus tout barbouillé d'encre.

» Le baronnet lui-même ne put plus y tenir ; il prit part avec sa femme au rire général, et dans mon désespoir je me levai de table, je sortis précipitamment de la maison, et je me sauва chez moi, dans un état d'angoisse tel que la conscience et le rémord d'un crime l'eussent à peine égalé. Ainsi, sans avoir manqué à aucun des grands principes de la morale, sans avoir manqué aux lois de la raison et aux règles de la véritable bienséance, je souffre tous les tourments qui peuvent accabler un coupable. Mes jambes ont été échaudées ; ma langue et ma bouche grillées, et je porte la marque de Caïn sur mon front.

» Oh ! timidité, tu empoisonneras à tout jamais mon existence ! »

**Entre chauffeurs.** — Allons, là, franchement, combien en as-tu crevé depuis trois mois ?

— De passants ou de pneus?...

**Au tribunal.** — Accusé, vos antécédents sont déplorables et criminels.

— Allons, bon, v'là qu'on va encore dire du mal de papa !

**Rédaction:** Julien MONNET et Victor FAVRAT  
Lausanne. — Imprimerie AMI FATIO.